



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 9 novembre 2020

COURRIER AU PRÉSIDENT DE LA SNCF

UTILISER LA PANDÉMIE POUR POURSUIVRE LA CASSE ? INACCEPTABLE !

Avec la nouvelle vague de covid-19 et les mesures sanitaires annoncées par le Gouvernement, la SNCF et les cheminots sont à nouveau en première ligne.

Malgré cette situation, comme lors du premier confinement, les agents vont assurer le service public avec compétence et professionnalisme.

Pour autant, cela ne signifie pas qu'ils partagent la gestion de la pandémie ainsi que la politique menée, que ce soit par le Gouvernement ou la direction SNCF.

C'est pourquoi la Fédération CGT des cheminots a adressé un courrier au Président de la SNCF.

Comme lors du premier confinement, c'est avec une conviction renforcée que nous demandons :

- que les cabinets et laboratoires de médecine SNCF soient utilisés pour réaliser, chaque semaine, un test sur tous les cheminots susceptibles de se rendre au travail, afin de détecter les porteurs du virus et prendre les mesures adaptées.
- que des conventions soient passées avec les entreprises ferroviaires privées pour leur permettre d'appliquer les mêmes mesures à leurs salariés.

Étant donnée la perte totale de crédibilité du Gouvernement dans la gestion de cette crise, la direction de l'entreprise ne peut pas se retrancher derrière les préconisations des autorités qui ne sont, en définitive, qu'un minimum très insuffisant.

Par ailleurs, la contestation gronde fortement chez les cheminots concernant les restructurations en cours ou annoncées. La direction cisaille le plan de transport, recule sur l'impérieuse nécessité d'un service public ferroviaire, qui doit se poursuivre malgré les circonstances afin de répondre aux attentes des usagers et des territoires. Par contre, loin de toute réalité et par dogmatisme, elle poursuit sans relâche la mise en œuvre de la réforme de 2018, quoi qu'il arrive. Si la situation est critique, la direction doit utiliser son énergie à sanctuariser, protéger et développer le service public ferroviaire au service de la Nation, pas à le raboter.

- La Fédération CGT demande de geler toutes les restructurations en cours ou en prévision.

Par ailleurs, il semble évident que :

- la mise en place des coordinateurs territoriaux inter-Sociétés Anonymes doit être accélérée afin de faciliter la mise en œuvre des mesures sanitaires et d'être plus réactifs en proximité.

Des pouvoirs spéciaux de prescription doivent leur être attribués. Et il nous semble que pour être en capacité de bien faire le lien avec les unités de terrain, leur périmètre de compétence doit être limité aux bassins d'emploi.



Puisque le travail se poursuit :

- **il nous semble indispensable que les recrutements se poursuivent** aussi pour éviter cette pénurie. Plutôt qu'un système de recrutement national qui paraît peu adapté aux contraintes sanitaires, le dispositif pourrait être décentralisé, de manière transverse, et être placé sous la responsabilité des coordinateurs afin de répondre aux besoins des activités en proximité. Le volume d'emploi prévu au budget SNCF doit être réalisé. La direction doit également procéder à une réinternalisation massive des charges à l'Équipement.

Concernant le télétravail :

- Nous demandons que la liste des adresses mails professionnelles des agents placés en télétravail soit transmise aux organisations syndicales afin que nous puissions leur communiquer les moyens de nous contacter, au même titre que les autres agents. **Il serait inconcevable que ces cheminotes et cheminots, dont certains sont contraints au télétravail, puissent souffrir d'un traitement différencié.**

Enfin, la Fédération CGT des cheminots attire l'attention sur :

- la situation difficile que subit la restauration ferroviaire. Les entreprises Momentum et Railrest sont particulièrement touchées et des dizaines de salariés risquent le chômage. **Nous renouvelons notre proposition de réinternaliser cette activité.** À défaut et dans l'urgence, il nous semble que la SNCF a un devoir moral d'intervenir pour empêcher les liquidations ou licenciements. Les salariés qui seraient néanmoins dans cette situation pourraient au moins être embauchés à la SNCF.

Profiter de la situation sanitaire pour poursuivre le démantèlement de la SNCF et la casse des droits sociaux des cheminots en espérant qu'ils ne réagissent pas serait une erreur de jugement impardonnable et, pour tout dire, incompréhensible.

Si, comme nous, vous estimez que le service public ferroviaire a un avenir,

Si, comme nous, vous estimez qu'il ne faut pas subir et qu'il faut agir,

Si, comme nous, vous êtes unis et combatifs au quotidien alors....

Comme nous, votez et faites voter CGT aux élections des Conseils d'Administration de la SNCF qui se tiendront du 4 au 10 décembre 2020 par vote électronique.

VOTER CGT, C'EST LUTTER !

